

Une Constitution d'ouverture

SUR LE PLAN DES DROITS FONDAMENTAUX ET DES TÂCHES DE L'ÉTAT, LE PROJET DE NOUVELLE CONSTITUTION VAUDOISE N'APPORTE QUE DES innovations modestes par rapport à la réalité matérielle et juridique prévalant actuellement. Pour les droits, on citera l'interdiction de la discrimination sur la base du patrimoine génétique plutôt que la race, et le droit à une formation professionnelle initiale. Sur le plan des tâches, on relèvera l'assurance maternité cantonale en l'absence de dispositif fédéral, et l'accueil de la petite enfance. Toutes bienvenues qu'elles soient, ces innovations ne justifient pas à elles seules le lancement d'une révision totale de la Constitution. En revanche, sur le terrain institutionnel, domaine constitutionnel par excellence, le texte ouvre des portes bien plus intéressantes.

Tout d'abord, en dotant enfin le Conseil d'Etat d'une présidence stable pour toute la législature, dont le titulaire sera désigné par ses pairs. C'est une réponse douce aux dysfonctionnements de l'exécutif qui ont tant nui au canton durant les dix dernières années. Ensuite, en imposant au législateur de mettre sur pied une structure d'agglomération contre le dogme anti-urbain de ses adversaires. La nouvelle Constitution prévoit, en outre, que les fédérations de communes seront la forme privilégiée de collaboration intercommunale; elles constitueront de fait les antichambres de futures fusions. A cet égard, le texte prévoit plusieurs instruments pour faciliter et encourager les regroupements des (trop) nombreuses

communes. En revanche, la possibilité d'imposer une fusion sans l'approbation du corps électoral concerné, n'a pas été prévue: on peut le regretter, mais il faut reconnaître qu'un tel dispositif n'aurait pas été démocratique. A noter que le texte prévoit la réduction du nombre de districts dans une fourchette de huit à douze, contre les dix-neuf actuels, nombre hérité d'une époque où l'on se déplaçait à cheval. Enfin, il octroie le droit de vote et d'éligibilité aux étrangers sur le plan communal, moyennant dix ans de résidence en Suisse. Outre la satisfaction d'une aspiration légitime et l'apport de sang

frais dans les communes, l'acceptation de ces dispositions aurait une portée symbolique importante à un moment où l'intolérance semble gagner du terrain autour de nous. Si le peuple accepte la nouvelle Constitution le 22 septembre, il pose les bases d'une politique centriste d'ouverture et de modernisation du canton.

Si le peuple accepte la nouvelle Constitution le 22 septembre, il pose les bases d'une politique centriste d'ouverture et de modernisation du canton. En revanche, en cas de refus, on ne voit guère sur quelles bases pourrait naître un consensus constructif. Le plus vraisemblable serait alors la reprise des guerres de tranchées stériles qui ont paralysé le canton dans les années nonante. Il est vrai que ce serait une situation confortable pour les immobilistes. RN

**Si le peuple
accepte la nouvelle
Constitution,
il pose les bases
d'une politique
centriste d'ouverture
et de modernisation
du canton.**

Sommaire

Marché de l'électricité: Pour que le débat se décante (p. 2)

Raisons sociales: Bonjour Novartis! Salut Swissspatat! (p. 3)

Forum: La caisse unique a un sens! (p. 4)

Fondation: Le prix du savoir (p. 5)

Expo.02: La poésie de l'abandon (p. 6)

La vue des Alpes (3): Le réduit fabuleux (p. 7)

Pour que le débat se décante

Avant le vote, la future LME exacerbe les passions et le face à face idéologique. Sans compter la complexité des rapports avec l'Europe, de l'avenir du service public et de l'évolution des marchés.

La campagne pour ou contre la Loi sur le marché électrique est lancée. Elle a pour caractéristique de mêler la passion idéologique (combattre ou approuver l'extension de la concurrence à ce nouveau secteur) et la haute technicité (celle de cette branche de la physique). En quatre volets, Jean-Daniel Delley a présenté dans *DP* la loi, son contexte et les argumentaires. Reste une question. En cas de succès de l'opposition, un contre-projet est-il possible et lequel est souhaitable? D'où les remarques suivantes.

L'inéluctable

L'argument premier du Conseil fédéral repose sur l'affirmation que la démonopolisation est, quoi qu'il en soit, inévitable. Dès lors, mieux vaut l'encadrer que la laisser s'installer sans règles: le libéralisme régulé plutôt que le libéralisme sauvage. Moritz Leuenberger évoque notamment les recours devant la Commission de la concurrence et le Tribunal fédéral. Cet argument est infondé et démocratiquement déplaisant. Toute la jurisprudence du TF est inspirée par la conviction qu'il appartient d'abord au législateur de fonder le droit, et, si le peuple s'exprime, il est l'autorité dernière. On n'imagine pas un jugement du TF qui prendrait directement à contrepied une décision récente du peuple. Le monopole ne sautera

donc pas pour des raisons juridiques. En revanche, pour des intérêts commerciaux, certains producteurs suisses peuvent être soumis, s'ils sont exportateurs, à des demandes diverses de réciprocité venant de producteurs étrangers. Mais cette situation de fait renvoie à la question européenne.

Le marché intérieur

Avec plus de mille sociétés de production et une multiplicité effarante de tarifs locaux, la situation actuelle n'est pas satisfaisante. Et si le secteur a incontestablement commencé à bouger, c'est sous la menace de l'ouverture du marché. Sur tous les fronts, la Suisse s'est efforcée de renforcer sa compétitivité en organisant son marché intérieur: reconnaissance des diplômes, soumissions publiques, etc... Il serait étonnant dans cette perspective qu'elle n'ouvre pas ou ne réorganise pas, à l'intérieur de ses propres frontières, la distribution d'un bien aussi essentiel.

Le service public

Le service public ne comprend pas seulement la sécurité et la qualité de la prestation offerte au client. Il comporte aussi le contrôle du pouvoir de monopole. On pourrait multiplier les exemples des abus de monopole mal contrôlé. Feu la Société Romande d'Électricité en fournirait à elle seule un large

échantillon: diversification aventureuse, notamment dans la voiture électrique ou la spéculation immobilière. D'une manière plus générale, le monopole est-il compatible avec une distribution de bénéfices ou un prélèvement parafiscal? La gauche politique et syndicale devrait saisir l'occasion pour approfondir le concept de service public et ne pas se contenter d'en faire un usage incantatoire.

L'Europe

À défaut de pouvoir adhérer, la Suisse peut au moins se rapprocher de l'Union européenne par la réforme intérieure. Telle était la ligne que Peter Bodenmann avait donnée au parti socialiste. Certes la LME va plus vite que l'Europe dans la mesure où elle fixe les échéances jusqu'à la libéralisation complète; l'UE, indépendamment des

choix nationaux, a décidé l'ouverture collective du marché aux seules entreprises. La Suisse devrait aller au moins jusque-là. Mais on ne peut ouvrir un très large secteur sans définir le statut de la clientèle captive. Les opposants ne sauraient pas et ne devraient pas éluder le rapport à l'Europe.

Pour une perspective réformatrice

L'opposition à la LME, si elle ne se veut pas purement conservatrice, doit esquisser une réforme qui donne un sens à son «non». L'ouverture du marché intérieur, le sens d'un service public redéfini, les rapports avec l'Union européenne en font partie essentiellement. Le débat qui s'ouvre révélera si l'opposition est purement «statu quoiste» ou porteuse de projet. *ag*

Document explosif et violation du droit

Le Parlement délègue une compétence au Conseil fédéral lorsqu'il s'agit de s'adapter au terrain ou à une évolution difficilement prévisible. C'est dans cet esprit que le gouvernement a reçu la compétence de fixer le rendement minimal du taux pour les placements des fonds d'assurance du second pilier. Jusqu'à aujourd'hui il n'a pas usé de cette compétence. Or en 1994 une commission d'experts (politologues et juristes) considérait comme une violation flagrante du droit qu'il n'ait pas été fait usage de cette compétence lorsque le marché était à la hausse (*DP1524*). C'est un document explosif. Mais aucun commentateur ne s'y est référé. Tous parlent de la possibilité d'introduire un taux flexible. Mais la loi et l'ordonnance (OPP2) le prévoient et l'exigeaient. Or personne n'a bougé et l'on assiste à un accord tacite (Conseil fédéral, Parlement et syndicats) pour ne pas analyser le passé. *ag*

Bonjour Novartis! Salut Swissspatat!

Pour une entreprise, changer de nom reste une opération délicate et onéreuse, mais se pratique désormais. Parce qu'une firme peut avoir besoin de se donner une nouvelle identité ou même de suivre une mode coûteuse et risquée.

Comme les personnes physiques, les sociétés aspirent parfois à changer de peau, à se donner une nouvelle jeunesse, une meilleure apparence, une identité plus valorisante. Cette mue, qui passe par le changement de raison sociale, ne se résume évidemment pas à une modification de l'inscription figurant au registre du commerce ou dans la liste des valeurs cotées. Elle implique désormais toutes sortes de mesures d'accompagnement, en premier lieu pour assurer la communication destinée aux différents publics directement concernés: collaborateurs, actionnaires, clients.

Toutes ces précautions, jointes à l'intervention de divers consultants et spécialistes, ne garantissent pas le succès, ni en simples termes de notoriété, encore moins en matière d'image. Selon un pointage récent, fait plusieurs années après son baptême en mars 1996, *Novartis* n'est toujours pas identifiée comme l'héritière de *Ciba-Sandoz* et la concurrente directe d'*Hoffmann-La Roche*, mais plutôt comme une compagnie d'assurances. Malgré la vaste campagne menée en faveur de la Loi sur le marché de l'électri-

ciété, *Axpo* n'est toujours pas connue comme la société faitière des fournisseurs alémaniques de courant. Comment deviner que *Cellulose Attisholz* n'est plus qu'un ensemble d'institutions de prévoyance tandis que ses activités, au sein du groupe dont le patron s'appelle Christoph Blocher, se poursuivent sous le nom d'*Axantis*? Qui sait

déjà, hors des milieux d'affaires, que *Centerpulse* a remplacé *Sulzer-Medica*, trop célèbre pour ses prothèses défectueuses? Qui a noté que, depuis plusieurs années, la rescapée technologique du groupe *Oerlikon-Bührle* s'appelle *Unaxis*? Et que la filiale à succès de la vieille dame *Sulzer* fournit des cellules de carburant nommées *Hexis*, un nom

qu'on devrait entendre prochainement en bourse? Ou que les bons vieux papiers *Mühlebach* se vendent sous l'étiquette *Antalis*? Ou encore que la distribution quotidienne de cent tonnes de produits laitiers dans toute la Suisse romande est assurée par une certaine *Vivadis*?

Le goût de l'antique

On le voit, les finales en «is» sont à la mode. Une faveur qui a commencé en France dans les

années nonante avec *Altadis* (ex-*Seita-Tabacalera*), *Aventis* (ex-*Hoechst-Rhône-Poulenc*), *Ixis* (ex-*CDC Finance*), *Lactalis* (ex-*Besnier*), *Natexis* (ex-*Crédit national*), etc. Il paraît que ces suffixes à l'antique - tout comme les noms d'inspiration latine genre *Vivendi* (ex-*Générale des Eaux*), *Dexia* (ex-*Crédit local de France*) ou *Lyrria* (ex-*TGV-Ligne de cœur*) - font sérieux et apportent un supplément de crédibilité.

Des noms célèbres pour logos

Certaines sociétés vont plus loin encore, utilisant des célébrités du monde des sciences et des arts pour se trouver un nouveau nom ou pour «griffer» un produit ou modèle: *Thomson-CSF* a pris le nom de *Thalès*, philosophe et savant de la Grèce ancienne, la *SGE*, principale société de construction et d'exploitation de parkings souterrains, ne craint pas davantage de s'appeler *Vinci* (sans Léonard de) que *Vodaphone-France* d'avoir choisi le mathématicien français *Coriolis*, dont le nom comportait la fameuse finale présentement si prisée par les «baptiseurs d'entreprises». Lesquels sont suspectés d'oser bientôt exploiter les plus grandes renommées universelles, du calibre Mozart ou Chaplin, étant entendu que Picasso sert déjà pour un modèle de chez *Citroën*. Si bien qu'on peut parquer sa *Picasso* chez

Vinci, en toute simplicité.

Comme dans notre pays on affuble, en toute immodestie aussi, n'importe quelle appellation du mot Suisse ou Swiss. L'idée plaît tout particulièrement aux responsables d'organisations faitières et agricoles. Le *Vorort* est devenu *economiesuisse* (orthographe brevetée Internet), les sociétés d'employés et les syndicats chrétiens ont fusionné dans *Travail Suisse*, les auteurs et interprètes défendent leurs intérêts au sein de *Suisseculture*, les éleveurs de cochons préfèrent s'appeler *SUISSEPORCS* et la branche suisse de la pomme de terre s'est fédérée pour former *Swisspatat*. On n'attend plus que les cyclotouristes de *Bécanesuisse* et les coiffeurs de *SwissHair*.

Entre besoin d'une nouvelle identité, envie de relooking, suivisme de la mode et patriotisme d'appellation, les entreprises et organisations hésitent de moins en moins à changer de nom. Il arrive que ce ravale-ment de façade verbal justifie les frais encourus: *Vivendi* aurait dépensé environ 400 millions de francs français à fin 2000 pour asseoir sa nouvelle appellation... qui survit au démantèlement du groupe échafaudé par Jean-Marie Messier. Le contraire se produit aussi: les dizaines de millions investis dans les mues successives de *Swissair*, *SR Group*, *SairGroup* n'ont pas évité le passage au modèle réduit de *Swiss*. yj

La caisse unique a un sens!

Stéphane Rossini
Conseiller national

Evoquer la caisse unique en matière d'assurance-maladie implique d'inscrire la réflexion dans son contexte. Depuis quelques mois, devant les bouleversements fondamentaux que la droite tente d'imposer - en regard de la lutte pour le pouvoir que mènent les assureurs et devant les dysfonctionnements des caisses qui se succèdent - le débat sur la régulation du domaine de la santé est devenu incontournable. De plus, jamais il n'est apparu aussi clairement que la logique de la concurrence dans le secteur de la santé comporte des risques d'exclusion. Les velléités de rationnement guettent. Tous les ressorts sont montés pour un système de santé à deux vitesses:

- Les patients: les riches, assurés en «complémentaire» et les autres, de deuxième classe.
- Les caisses: celles qui contracteront avec des médecins et des hôpitaux et les autres, de seconde zone.
- Les fournisseurs de soins: ceux reconnus par les caisses, et les autres, les plus chers ou les moins bons.

Ces perspectives inquiètent et sont discutables en termes de justice sociale et d'égalité de traitement. Les visées des assureurs, pour s'emparer d'un pouvoir d'abord politique, et leur incapacité à faire preuve d'efficacité (voir les épisodes *Visana*, *Supra*, *Helsana*, etc., suivis très prochainement d'autres déboires tout aussi douloureux) rappellent qu'une alternative existe: la caisse unique.

Constats

L'évolution des primes génère de nombreuses insatisfactions en raison

des charges sur les assurés. Sans mesures d'ordre structurel - négligées jusqu'ici au profit des tentatives de renforcer la concurrence - au détriment d'une régulation étatique, dans un domaine non marchand, la rationalisation est illusoire. Le fédéralisme et la subsidiarité sont sources de gaspillages et d'inégalités de traite-

Rompre avec le fédéralisme et la subsidiarité et instituer une caisse unique nationale sont deux mesures dynamiques pour disposer enfin d'acteurs forts et une masse critique minimale pour une gestion économique appropriée.

ment inacceptables pour les habitants de ce pays. Exemples. Pour des prestations identiques, les primes varient du simple au triple, voire davantage (pour 2003, de 150 à 450 francs par mois environ en Suisse romande)! Et puis, les augmentations annuelles sont sans relation avec l'évolution des coûts. Pour 2003, alors qu'on observe une variation des coûts d'environ 5%, les primes annoncées augmenteront de 10% en moyenne. Elles fluctueront de 1 à 50%,

selon les caisses et les régions cantonales. Ces situations ne sont plus tolérables. Elles résultent de conditions structurelles inadéquates, d'un manque de transparence, d'une allocation inappropriée des ressources (problématique des réserves).

Questionnements

Aujourd'hui, la place, le rôle et les pratiques des assureurs suscitent moult questions. Peut-on admettre:

- Que dans un secteur non marchand, on puisse postuler aveuglement et jusqu'à l'obstination la seule concurrence, faisant fi des conséquences sociales désastreuses faites aux États-Unis, en Grande-Bretagne ou en Nouvelle-Zélande?
- Que la Confédération renonce à renforcer ses prérogatives pour ap-

porter davantage de cohérence au système?

- Que la pluralité des caisses alimente la confusion et produise tant d'inégalités?
- Que l'on stimule la désolidarisation entre régions et entre assurés?

Débats politiques

La concurrence ne permettra pas de résoudre ni l'augmentation des coûts, ni celle des primes. Rompre avec le fédéralisme et la subsidiarité et instituer une caisse unique nationale sont deux mesures dynamiques pour disposer enfin d'acteurs forts et d'une masse critique minimale pour une gestion économique appropriée. Point question pourtant d'étatiser la santé. Tout au plus voulons-nous accéder à une utilisation optimale des ressources et davantage d'efficacité et d'efficience.

Que les assureurs cessent de s'auto-proclamer gestionnaires modèles, car ils ne le démontrent pas toujours. De plus, les pouvoirs que les caisses souhaitent s'arroger ne permettront pas une réduction des coûts sans limiter drastiquement les prestations et l'accès aux soins. Démographie, progrès technologiques et attentes qualitatives (et quantitatives) des patients ne dépendent pas de la puissance des caisses. Ces paramètres relèvent de la société, donc du politique et non des «managers».

Enfin, si la deuxième révision LAMal est une opportunité pour développer des réflexions prospectives, la caisse unique n'y trouvera pas place. Quant à l'initiative parlementaire de Joseph Zysiadis en faveur d'une caisse unique, ce sera le rejet. Reste la démocratie directe: l'initiative socialiste (la votation est prévue en 2003) et celle du Mouvement populaire des familles offriront à la population l'occasion de trancher. Au peuple d'agir, il en va de son intérêt!

Le prix du savoir

**Avenir Suisse a les moyens de ses ambitions:
agiter des idées, penser hors cadre, dessiner des
perspectives nouvelles de développement
pour un pays plus compétitif et libéral.**

Financée par quatorze multinationales - transnationales selon la terminologie à la mode (dont *UBS, Crédit Suisse, Novartis, Sulzer, Nestlé, ABB, Kuoni*, et d'autres encore) - *Avenir Suisse* est une fondation dont l'objectif est de produire idées et débats concernant le pays et son avenir. Son orientation libérale relègue l'Etat à l'arrière plan. C'est la société, son «intelligence collective», stimulée par le marché et la concurrence, qui entraîne son développement, voire sa prospérité. L'un et l'autre dépendant de la maîtrise du savoir, enjeu primordial d'une nouvelle ère désormais quaternaire (cf. éditio, *DP 1525*). Voilà pourquoi sa devise annonce «ein *Think Tank* für die Schweiz». Il s'agit d'une usine à penser les grands thèmes d'actualité en empruntant des approches inédites, créatrices et provocantes.

Centre de savoir

La fondation a lancé ainsi, depuis 1999, des projets tous azimuts profitant d'une indépendance totale de la valeur de soixante cinq millions de francs (cf. l'interview de Xavier Comtesse directeur de l'antenne romande d'*Avenir Suisse, Construire*, 20 août 2002). Des consultants entourent, épaulent les chercheurs de la fondation et garantissent la qualité de leurs travaux dont la com-

munication est sans faille, matière à la une des médias et des discussions entre décideurs. Formation, apprentissage, prévoyance professionnelle, ont été jusqu'à maintenant les sujets privilégiés de son action menée tambour battant. Sans oublier l'organisation de séminaires, colloques et rencontres en tout genre (de la globalisation au fédéralisme). Bref, c'est un véritable laboratoire, une officine où forger l'excellence de demain. Le premier pas vers une Suisse transformée en «centre du savoir».

Liberté dorée

Cependant, son autonomie, revendiquée haut et fort, est problématique. Car elle repose sur une vision du monde commune qui associe bailleurs de fonds et chercheurs. Elle s'enracine dans la primauté de l'individu et de sa seule responsabilité, dans la compétition - le libre jeu des antagonismes et des rivalités - et dans la réussite jaillissant d'une culture de la performance et de la productivité. La souveraineté d'*Avenir Suisse* s'exerce à l'intérieur de ce cadre. Il prévient de cette façon toute indiscipline, écart ou position conflictuelle. Ses propositions, naturelle-

ment à contre-courant - l'école obligatoire à partir de trois ans ou le travail à temps partiel pour les retraités, ainsi que le libre choix des caisses de pension -, comblent toujours les exigences de la doctrine libérale et s'attaquent volontiers aux progrès sociaux d'un siècle juste révolu (solidarité, assurances et droits collectifs). La légitimité scientifique des méthodes utilisées, les expertises externes, les comparaisons internationales ne suscitent jamais une évaluation critique. Elles sont l'alibi de recherches à la gloire de résultats acquis d'avance.

L'intelligence est un investissement: mais elle a aussi un prix, quand elle devient l'otage d'une domination bientôt sans partage faute de ressources comparables pour un savoir alternatif.

Liaisons dangereuses

Avenir Suisse brigue «la revitalisation»

de la société helvétique entravée par les excès administratifs et bureaucratiques: le trop d'Etat. Forcément en crise, en mal d'enthousiasme et d'ambition. Le reste du monde avance à grandes enjambées et la Suisse prend du retard alors que les solutions existent. La fondation se charge de leur élaboration et de leur diffusion. Alimentant une drôle de connivence entre milieux économiques, producteurs de savoirs et pouvoir politique. L'étude «Ecole primaire

en devenir. Plaidoyer pour une école partenaire» en est un bon exemple. A la suite de quelques ateliers réunissant experts et praticiens, elle esquisse une réforme nécessaire du niveau primaire s'opposant au laxisme pédagogique hérité de mai 1968. Une Conseillère d'Etat genevoise, championne d'une école infantine obligatoire, apparaît parmi les auteurs. C'est le serpent qui se mord la queue. Etude et magistrat se légitimant réciproquement. La première grâce à l'autorité du second qui jouit de la scientificité de la première. Au frais de grandes entreprises friandes des dividendes déjà comptabilisés.

Si l'intelligence est la seule richesse de la Suisse, on comprend les spéculations dont elle est l'objet et la victime. A l'image du prince, mécène pour les artistes et les écrivains, les conglomérats industriels et financiers façonnent une cour d'esprits brillants bâtissant un univers de certitudes et de vérités à leur ressemblance. L'intelligence est un investissement: mais elle a aussi un prix, quand elle devient l'otage d'une domination bientôt sans partage faute de ressources comparables pour un savoir alternatif. On est loin d'Expo.02. Le message est fort et clair. Indiscutable. *md*

Site : www.avenir-suisse.ch

La poésie de l'abandon

Certes, il y a les files d'attente. Les prix sont certainement trop élevés. Mais comment résister aux charmes d'une balade à travers la beauté du temps qui rouille?

L'arteplage de Morat, la réalisation la plus poétique d'Expo.02, est celle qui parle le plus à l'imaginai- re. Elle entre en résonance avec le sommet de la terre de Johannesburg. Jean Nouvel a expliqué que le thème de Morat «l'instant et l'éternité» l'a conduit à s'inspirer du célèbre tableau de Böcklin, *L'île des morts* et à construire un mausolée pour les victimes de la bataille de Morat.

Mais toutes ces interventions sur le riva- ge transforment les rives du lac de Morat en port de mer nostalgique et délaissé. La tonalité générale, couleur de rouille, évoque l'abandon, les objets qu'on laisse faute d'utilité. Les sept petites chapelles d'*Un ange passe* sont ainsi semblables à des cabanes de pêcheurs inutilisées depuis longtemps. Le mésoscaphe, le sous-marin de l'exposition nationale de 1964, gît au bord de la rive, lui aussi oxydé, devenu in-

utile, magnifique idée scénographique.

Aucun chaland n'emportera les faux tas de sables qui semblent abandonnés. Les barges elles-mêmes sont comme échouées avec la végétation qui pousse entre les ar- matures disjointes. Un énorme tas de rondins, attend un improbable embar- quement.

La mer d'Aral

Le pavillon de la Confédération, *Werft*, à quelques centaines de mètres, ressemble à un chantier naval sans emploi. Autour du monolithe, d'étranges bouées sont lestées de rondins, comme si les autorités du port en étaient réduites à un pauvre bri- colage, faute de moyens. L'un des deux restaurants évoque un entrepôt massif et austère. L'autre fait penser à un bistrot nordique quelque part dans un Alaska ou une Sibérie de roman. On les croirait

presque propices à de louches trafics.

Le monde a été frappé voici quelques années, par les images en provenance de la mer d'Aral, qui fut la quatrième étendue d'eau fermée de la planète, aujour- d'hui réduite de moitié, transformée en désert de sel par les décisions des bureau- crates soviétiques qui voulaient dévelop- per le coton en Ouzbékistan et ont autori- sé d'énormes pompages. On se souvient de ces images de ports abandonnés rouillant au milieu du nulle part avec de bateaux échoués dans les sables. Est-ce cela l'inspiration de l'arteplage de Morat? Difficile de ne pas y penser. Chez nous, il y a l'eau, la verdure, mais voilà ce qui existe ailleurs: l'abandon, la rouille, le pourrissement. A l'heure du sommet de Johannesburg, le magnifique Arteplage de Morat engendre ce lien imaginaire avec cette réalité lointaine. *jpg*

Histoire suisse

La biographie de Ruth Dreifuss

Un livre sur la Conseillère fédérale Ruth Dreifuss est en librairie depuis le 24 août. L'auteur Isabella Maria Fischli, avait d'abord, comme journaliste, écrit un article sur les cent premiers jours de l'élue. Puis elle a envi- sagé la publication d'une bio- graphie.

Celle-ci est très complète jusqu'à l'élection de 1993. Je l'ai lue d'un trait. Elle ravive tant de souvenirs. En effet,

Ruth Dreifuss a vécu intense- ment et a rencontré beaucoup de monde dans sa vie, entre autres un dominicain, le père Jean de la Croix Kaelin, un di- recteur de l'USC (aujourd'hui Coop Suisse), Charles Henri Barbier, Eric Descoedres, ré- dacteur et pacifiste.

Jeanne Hersch et Jaqueline Wavre Berenstein ont joué un rôle important dans l'orienta- tion de celle que sa mère a présentée en septembre 1945

au jardin d'enfants du quai Wilson, dirigé par Madame Germaine Duparc, en disant «Dreifuss est notre nom». Cette formule est devenue, en allemand, le titre du livre. Sans étonnement et avec plai- sir on trouve de nombreuses pages sur *Domaine Public*. Ceux qui ignorent comment est né notre journal seront amplement renseignés.

Le livre contient aussi une postface d'Oswald Sigg, chef

de l'information du Départe- ment de la défense et du sport, un registre des noms, des in- formations sur le travail du Département de l'intérieur de 1993 à 2002 et une liste des abréviations. *cfp*

Isabella Maria Fischli, *Dreifuss ist unser Name. Eine Politikerin, eine Familie, ein Land*. Pendo Verlag GmbH, Zürich, 2002.

Le réduit fabuleux

Un homme seul à vélo. Il traverse les Alpes. Jour après jour il raconte les paysages et les histoires qu'il rencontre sur sa route. Un récit à deux roues.

Les Alpes sont une muraille de Chine infranchissable. Je suis une liasse de muscles noués. Ulrichen, le village natal de Sepp Blatter - le président empereur du football mondial -, aspire la vallée de Conches vers le col du Nüfenen, le Tessin. Une colonie de vacances pour enfants de classe moyenne s'abrite dans les casemates en cube de l'armée. La nostalgie du réduit, de la mobilisation, de la guerre. Les enfants courent pour se réchauffer, pour un ballon, pour la récréation. En caleçons et culottes de cuir.

La route zigzague. Elle s'envoie. Je broie manivelles et pédales. Je suis un nabot parmi les géants de granit. Je suis autiste, schizophrène. Je parle tout seul. Tant pis pour la communication, le réseau, la toile, la mondialisation. Je souffre et je transpire corps et âme. Lambeau de chair tremblant. Les hommes sont rares. Plutôt des cyclotouristes avec bedaine et sacoches. Ils saluent avec leurs mains potelées de sportifs du dimanche.

Le col du Nufenen culmine à 2478 mètres. Patrie des Walser. Peuple mythique, nomade, colonisateur des Alpes. Il est le paradigme anti-globalisation. Je me catapulte, bouche ouverte, à travers les nappes de brouillard, au creux du gras du ciel. Je bascule de l'autre côté. Dans une autre dimension, une autre vie. Les roues gloussent sur l'asphalte vanné. Val Bedretto. Saboté par les avalanches et les éboulements.

Airolo est une marmite de

tunnels, carrefours routiers, viaducs: le nord et le sud, le ying et le yang. Je ne sais plus. La route est pavée, elle monte à nouveau. Folie. Val de la Tremola. Les lacets s'enroulent en colimaçon. Je rue à la force des cuisses, des mollets. J'arrive, mon dieu (2108 mètres). C'est le Luna Park. La fête foraine. Le col du Gothard est une station d'autoroute. On pissoie, on mange, on boit. Photos de groupe, le paysage en polaroid et le sourire neurasthénique. C'est le domaine du diable et du bon dieu: le musée national s'exhibe à la gloire des armes et du pays. C'est une merveilleuse aventure, publicitaire. L'artillerie pointe de partout. Le col est une forteresse. Vide. Malgré la chapelle et l'hospice du XVIII^e siècle.

Descente. Le vertige à la gorge. Les poids lourds, et moi, poids mort. Hospental fait coucou par-dessous sa tour qui domine la vallée et les barbares. Ce n'est pas fini. Je bredouille ma joie. Les fesses en feu, fournaises célestes. Andermatt, planté au cœur d'Urseren, rhizome ecclésiastique. Les églises fourmillent, matent les dépressions et le mauvais temps. Paradis des marcheurs. Et des phthisiques. Ensuite, départ vers l'Oberalppass. Col sédentaire, portail des Grisons, seuil virtuel: je clique et sprinte. Rampe cathodique, vers l'est, écrin écran du soleil levant. Miracle et prière. Il pleut. Les tonnerres et les éclairs cliquent dans le rond baveux du

gouffre sous mes pieds en compote, en sang, en croûte. La route est large, traquée par un petit train panoramique. A 2044 mètres d'altitude, les cyclistes se croisent, se saluent, se reniflent comme les chiens. Aujourd'hui, j'ai vu le réduit fabuleux et les Alpes. J'ai admiré l'ordre, la propriété, la discipline du paysage. La politique agricole déploie tous ses effets, puissants et incontestables. Ecologiques. Fille des lois naturelles et de la volonté bourruée des hommes.

Les Grisons à toute allure maintenant via Sadrin. Le tunnel de base du Gothard passe par là. Tranche la cordillère alpine. Il devient une attraction touristique, bête à dépliant des syndicats d'initiative. Dernière bouée pour l'emploi défaillant.

Le Rhin balbutie ses premières vagues au courant nerveux. Je dévale le Val Tavetsch. J'oublie l'érable de Trun, arbre sacré du Pacte de la Ligue Grise (1395). On vénère ses pousses. Et je rêve de capuns. Boulettes à base de viande séchée et de saucisson emballées dans des feuilles de bettes. Fatalement, je traverse Disentis (Muster en rhéto-romanche). Le couvent bénédictin blanc et orange saillit le plateau où se bombe la station thermale. C'est Sigisbert, un moine franc, accompagné de son ordonnance Placidus, tout un programme, qui s'établit une fois pour toutes à Desertina, onomatopée de solitude. Ils vécurent en ermites, muets et abstinents. De fil en ai-



guille, on fit construire une chapelle, puis un centre culturel. Suivirent une école et un musée du folklore local. L'église abbatiale achève l'ensemble d'une belle cohérence stylistique. De l'or pour les agences de voyage.

Le Rhin grandit, gargouille, se faufile entre les roches et les bois. Il mousse et se moque des touristes en ligne, ordonnés, bouche bée. C'est le Grand Canyon du pays. De loin, je devine Obersaxen, la plus ancienne colonie des Walser. De près, je balise la plus grande fontaine en bois d'Europe. Campée dans la place de Valendas depuis 1760. L'eau coule et fuit sous le plancher réduit en éponge. Perméable et poreux. J'esquive Ilanz, le grenier, ville fétiche au bord du Rhin, d'origine celte. C'est une question de fierté régionale. Surselva, appellation contrôlée du terroir géopolitique, s'entasse par strates et fragments. C'est une vieille histoire, avant l'histoire, de glaciers et d'érosions. La terre hiberne sous la glace, l'eau se minéralise sous la terre - *Coca Cola* vient de se payer *Valser* - et le ciel emplit le cœur des hommes. Ils invoquent toujours Dieu et les Saints, ex-voto au rythme industriel des grâces bon marché.

Coire, celte bien sûr, signifie tribu. Capitale de la Rhétie première au temps béni des Romains. Le vent se lève. Enfin il souffle puissant. Contre moi. *md*

Le parcours: Münster - Coire, 150 kilomètres, 2600 mètres de dénivellation.

Le désert des légionnaires

Une écriture aveuglante. Jaune et diffuse, rappelant une peinture à la dispersion. Liquide, malgré la chaleur qui assèche les corps. Virale, qui court de bouche à bouche. Totalitaire, elle occupe les interstices, les fentes, les éraflures. Sans répit. Une fois déclenché le mécanisme imprévisible de sa reproduction, elle se multiplie selon les arithmétiques cellulaires. «Plus que deux kilomètres, dit Kainz. Tu peux déjà voir la tour de la garnison...». Il y en aura des milliers, des rondes et des marches, et la garnison deviendra une obsession.

C'est *Gourrama*: un livre de Friedrich Glauser et un avant-poste de la Légion étrangère au Maroc. Un livre qui s'empile semblable à un journal quotidien, compilé au jour le jour, saisi de fièvre, avant la dissolution du tout. Mais aussi un roman bavard dont l'étoffe

épique se trame comme un complot. Où les personnages sont légion, justement. Une foule parlante, toujours en action, sel de la terre et de la littérature. Fourmillement fictif de récits brandis à tort et à travers. Ils bredouillent une épreuve d'orchestre désarticulée, mirage d'une harmonie improbable.

Friedrich Glauser a bel et bien été légionnaire. Entre un séjour en hôpital psychiatrique et une fugue stupéfiante - accro à la morphine. Cependant, c'est la polyphonie qui prime. La narration circule d'un protagoniste à l'autre. Elle se stratifie, se fragmente et s'abandonne au va et vient des événements. La tentation autobiographique s'estompe dans la richesse hallucinatoire d'une cour des miracles volubile et violente.

Le caporal Lös, vrai faux héros de *Gourrama*, ménage l'univers éparpillé de la garnison, jusqu'à sa libération. Il ad-

ministre avec largesse la trésorerie à la barbe des règles comptables. Il s'amourache de Zéno, une fille juive de la ville voisine. Il jouit de la bienveillance du capitaine Chabert, sourd à l'autorité et à la discipline. Et si les noms ont un sens, même délabré, celui de Lös évoque la perte, l'abîme, voire la chute. Raccourci d'un destin ajourné. «Lös s'endormit. Aucun agent de police ne vint le déranger. Quand il se réveilla, L'après-midi était déjà bien avancé.» C'est la fin du livre, l'étourdissement du sommeil évoque le salut de la disparition.

Rien d'héroïque ne vient consoler l'ennui mortel qui engloutit les hommes et les paysages. Glauser redoute le pathos et le romantisme pervers de la légion. Il préfère la cruauté éloquente de la parole. Les soldats conversent, radotent, bafouillent, déclament. Toujours.

Seuls ou en chœur. Quand ils tirent leur matelas à l'ombre de la cour. Otages d'un ennemi invisible, improbable. Qui rode pourtant. Consommés par l'alcool et le tabac. Dévastés par les maladies. Secoués par une sexualité équivoque - entre homosexualité et sodomie; enfoncés dans les cellules insalubres d'un ancien couvent transformé en bordel. Toujours les contraires qui jouent de l'inversion, se moquent des identités. Ils sont tour à tour poètes et canailles. Amoureux de Mallarmé, barbares prêts aux pires forfaits, loques suicidaires.

Car la mort hante *Gourrama*. Et Tod, le compagnon cadavérique de Lös, est son ange messager. Et la cour des miracles chante sa louange. *md*

Friedrich Glauser, *Gourrama*, Gallimard, Le Promeneur, 2002.

Postface

L'oubli et la vie

Le roman, écrit à la fin des années vingt, a été publié pour la première fois en 1940 dans l'anonymat et partiellement censuré. En revanche c'est au cours des années soixante, à l'occasion de deux nouvelles éditions, qu'il rencontre le succès populaire et critique. En 1980 enfin, paraît une édition intégrale du texte. La traduction française voit le jour seulement cette année après un délai de plus de cinquante ans.

Quant à Friedrich Glauser

lui-même, l'auteur des aventures policières de l'inspecteur Studer, il résume ainsi, dans son style désordonné, son existence tourmentée:

«Né en 1896 à Vienne de mère autrichienne et de père suisse. Grand-père paternel chercheur d'or en Californie, grand-père maternel conseiller aulique. École élémentaire, trois ans au Gymnasium de Vienne. Puis trois ans à Glarisegg. Enfin trois autres au collège de Genève. Mis dehors peu avant le baccalauréat parce qu'il avait

écrit un article littéraire sur un volume de poésies d'un professeur. Passe l'examen à Zurich. Un semestre de chimie. Puis le dadaïsme. Mon père voulait me faire interner et placer sous tutelle. Fugue à Genève... Interné un an à Münsingen (1919). Fugue, un an à Ascona. Arrêté à cause de la morphine. Renvoyé de l'autre côté. Trois mois à Burghölzli (contre-expertise parce qu'on avait dit à Genève que j'étais schizophrène). Entre 1921 et 1923, Légion étrangère.» *md*

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (jd)

Rédaction:
Marco Danesi (md)

Ont collaboré à ce numéro:

André Gavillet (ag)

Jacques Guyaz (jg)

Yvette Jaggi (yj)

Roger Nordmann (rn)

Charles-F. Pochon (cfp)

Forum:
Stéphane Rossini

Composition et maquette:

Allegra Chapuis

Marco Danesi

Responsable administrative:

Isabelle Gavrlic-Chapuisat

Impression:

Ruckstuhl SA, Renens

Abonnement annuel: 100 francs

Étudiants, apprentis: 60 francs

@abonnement e-mail: 80 francs

Administration, rédaction:

Saint-Pierre 1, cp 2612

1002 Lausanne

Téléphone: 021/312 69 10

Télécopie: 021/312 80 40

E-mail: domaine.public@span.ch

CCP: 10-15527-9

www.domainepublic.ch